

MAURICE

Harel Mallac cède son activité de grande distribution à IBL

Pionnier de la grande distribution à Maurice, en 1975, avec Prisunic (devenu Monoprix), Harel Mallac a finalement décidé de se désengager de cette activité qui pesait sur ses comptes en enregistrant des pertes. Le 31 juillet, son conseil d'administration a décidé de vendre les 90,96% du capital détenu dans la Compagnie des magasins populaires Limitée (CMPL), propriétaire des trois hypermarchés Monoprix de Maurice. Au prix fixé de 9,52 roupies par actions, cela représente un montant de 141 091 803,6 millions de roupies (environ 3,5 millions d'euros). La transaction reste soumise à l'aval de l'autorité de la concurrence. Pour IBL, leader du marché avec sa chaîne de supermarchés de proximité Winner's, c'est une opération de croissance externe mais surtout la possibilité d'accéder à un nouveau segment de marché, celui des hypermarchés présents dans de grands centres commerciaux.